

Professeure ou professeur en études culturelles (AP25-08-70370)

Joignez-vous à l'INRS

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) est un établissement universitaire à l'échelle humaine, dédié à la recherche et à la formation aux cycles supérieurs. Nos 700 employé.e.s ont à cœur de soutenir l'innovation et l'excellence depuis 1969, dans un environnement de travail dynamique et multidisciplinaire.

Vous cherchez un emploi porteur de sens? Vous souhaitez faire la différence? Rejoignez un établissement qui se démarque.

Au sein de l'équipe du Centre Urbanisation Culture Société, vous contribuerez à la mission de formation et de recherche d'une institution unique dont les activités scientifiques sont entièrement dirigées vers des enjeux stratégiques pour le développement de la société québécoise.

Votre rôle

Le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS sollicite des candidatures pour un poste de professeur.e en études culturelles. La personne retenue développera un programme de recherche original consacré à l'analyse des écosystèmes culturels contemporains, en portant une attention particulière aux formes et mutations du travail créatif et/ou culturel.

Ce poste vise à soutenir le développement de recherches sur les conditions sociales, socioéconomiques, territoriales et/ou politiques du travail en milieu culturel. Ces recherches devront attester d'une excellente compréhension du champ des études culturelles, dans ses dimensions théoriques, empiriques, épistémologiques et méthodologiques. À travers ses objets de recherche, la personne retenue collaborera activement au programme scientifique 2025-2030 du Centre Urbanisation Culture Société, notamment mais pas exclusivement les axes 2-Reconfiguration des agentivités culturelles et politiques et 3-Mutations numériques des savoirs, des relations et des pratiques. Elle pourra s'intégrer aux équipes de recherche de l'INRS œuvrant dans les domaines de la culture, tout en favorisant de la recherche intersectorielle en lien étroit avec les milieux culturels.

Vos responsabilités

La personne retenue pour ce poste de professeur.e devra posséder une expertise en études culturelles et démontrer un bilan de réalisations et de publications offrant des contributions théoriques et empiriques dans ce domaine. Elle devra apporter une complémentarité aux expertises multidisciplinaires du Centre en développant des activités de recherches novatrices sur des sujets de recherche tels que :

- la professionnalisation, la précarisation, le statut artistique ou professionnel, la formation ou la requalification;
- l'entrepreneuriat culturel;
- les milieux créatifs émergents;
- les défis de durabilité dans le secteur culturel;
- les transformations numériques et technologiques (cultures de données, intelligence artificielle, etc.);

- les dynamiques organisationnelles propres aux secteurs d'emploi culturels et créatifs (associations professionnelles, regroupements d'artistes, réseaux intersectoriels, etc.).

La personne retenue sera en mesure d'assurer le financement de ses activités de recherche par le biais d'octrois externes provenant d'organismes publics et privés, ou en partenariat avec les milieux preneurs. Elle contribuera à l'enseignement, à l'encadrement d'étudiant.e.s au sein des programmes de 2^e et 3^e cycles du Centre UCS, ainsi qu'au rayonnement de l'INRS sur les plans national et international.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste.

Profil recherché

Scolarité

- être titulaire d'un doctorat dans le domaine des études culturelles, de la sociologie de la culture, de la communication, du management culturel, des études médiatiques ou de tout autre domaine pertinent pour les études culturelles (anthropologie, sociologie du travail, science politique, histoire, etc.).

Expérience

- capacité à mener des recherches novatrices sur les écosystèmes culturels ainsi que sur le travail culturel et créatif;
- maîtrise de méthodes adaptées aux milieux culturels, incluant des approches collaboratives, partenariales ou intersectorielles;
- aptitude à l'enseignement et à l'encadrement d'étudiant.e.s aux cycles supérieurs;
- capacité à obtenir du financement et à diriger des projets de recherche interdisciplinaires;
- expérience de collaboration avec les milieux culturels et institutionnels.

Compétences et autres habiletés

- maîtrise de la langue française, parlée et écrite;
- maîtrise de la langue anglaise, parlée et écrite. L'INRS ayant des collaborations à l'échelle internationale, une bonne maîtrise de l'anglais est requise.

Milieu inclusif

L'INRS valorise la diversité, reconnaît son rôle d'agent de changement et veille à garantir un milieu inclusif pour tous et pour toutes. Ainsi, l'INRS encourage les personnes autochtones, les femmes, les personnes de minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature, et ce, conformément aux programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité en matière d'emploi auxquels il souscrit.

Il est à noter que les procédures et outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins présentés. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions relatives à l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez vous adresser, en toute confidentialité, à edi@inrs.ca.

Informations supplémentaires

Conformément à l'échelle salariale, le salaire varie en fonction de l'expérience et de la formation, allant d'un minimum de 100 863 \$ pour le rang d'adjoint à un maximum de 194 538 \$ pour le rang de titulaire. Ce poste est couvert par la convention collective du Syndicat des professeur.e.s de l'INRS.

L'INRS encourage les personnes candidates répondant aux exigences du poste à postuler en ligne dans la section « Emplois » au plus tard le **19 janvier 2026** en incluant :

- une brève lettre d'intérêt;
- un curriculum vitae complet;
- les trois (3) plus importantes publications;
- un programme de recherche sur trois (3) ans (maximum 3 pages);
- un sommaire faisant état de l'expérience et de la philosophie d'encadrement et d'enseignement (maximum 1 page);
- le nom et les coordonnées de trois (3) références.

Les dossiers incomplets ne seront pas évalués.